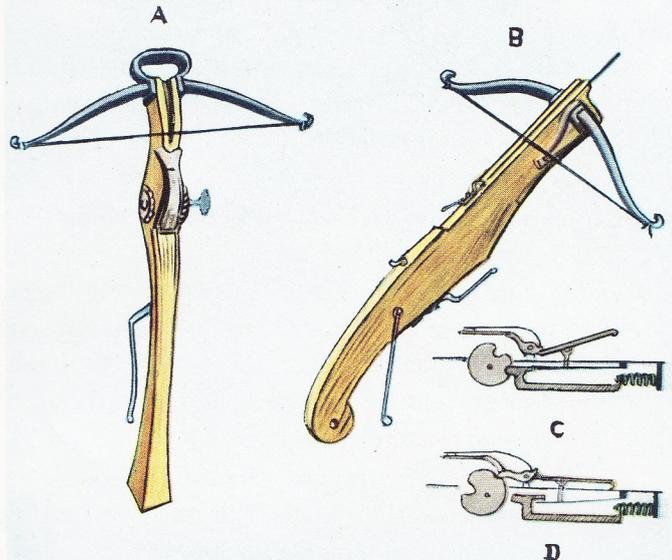


# l'Arbalete

DOCUMENTAIRE 282



A) Mécanisme à roue dentée. B) Arbalete-pistolet. C) Mécanisme prêt pour le tir. D) Mécanisme prêt pour le tir.

Il est possible que l'arbalete ait été déjà connue aux époques lointaines. Peut-être les Assyriens et les Chaldéens en connaissaient-ils le principe et l'usage. Mais personne n'est en mesure de l'affirmer.

Au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, l'écrivain militaire Végèce parle de l'*arcubalista*, ou *manubalista*, mais ce qu'il en dit n'est pas suffisamment précis pour permettre de savoir jusqu'à quel point cette arme peut être identique à l'arbalete du Moyen Age.

En revanche, l'archevêque Guillaume de Tyr (1127-1193), dans son ouvrage: *Histoire des Croisades et du Royaume de Jérusalem*, cite cette arme comme moyen

d'attaque et de défense. Il paraît qu'en Angleterre on se servait de l'arbalete à la chasse, sous le règne de Guillaume le Conquérant. En France, c'est sous le règne de Louis le Gros qu'il est parlé pour la première fois de cette arme, dans les comptes de l'armée. En 1139, le Concile de Latran prohiba l'arbalete comme une *arme meurtrière et odieuse à Dieu*. Pourtant, les chrétiens étaient toujours admis à l'employer, dès l'instant que c'était contre les infidèles.

La décision du Concile fut volontairement ignorée de Richard Coeur de Lion qui, en 1198, contrevenant en outre au *Bref* (acte pontifical) d'Innocent III, dota son armée de ces terribles armes.

Un document scellant l'alliance de Gênes et d'Alexandrie, en date du 21 février 1181, fait mention de l'arbalete. Les populations barbaresques ne connaissaient pas cette arme, qui prit une grande importance dans la lutte menée contre eux en Orient. Les arbalétriers étaient protégés par des cuirasses, et même des boucliers, pour parer aux pluies de flèches que leurs ennemis faisaient déferler sur eux. Au retour de la Terre Sainte, l'usage des arbalètes se conserva dans les armées françaises; on organisa des compagnies d'arbalétriers à pied et à cheval qui ne furent pas sans utilité jusqu'à l'invention des armes à feu.

L'arbalete se composait essentiellement d'un *arc* de bois flexible, de corne, d'acier, d'un *fût* ou *arbrier*,



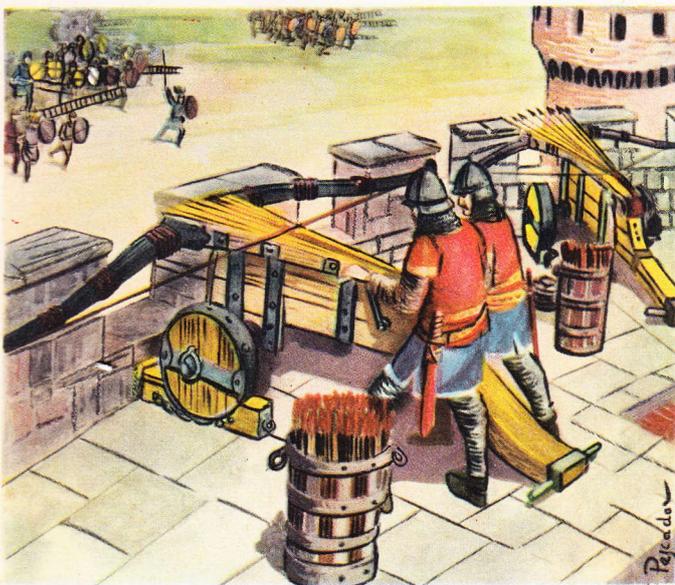
L'arbalete à main était munie d'une sorte de crosse que l'archer appuyait contre son épaule quand il devait viser. Cela rendait son tir plus facile.



Arbalete à crochet en position de repos. Le crochet servait non seulement à faciliter le chargement de l'arme, mais aussi à la fixer à la selle, à la ceinture ou à l'épaule.



L'arbalétrier appuyait le pied dans une sorte d'étrier, puis tendait la corde avec la main. Souvent les crochets étaient doubles. Ils se fixaient à la ceinture à l'aide de minces courroies d'une longueur suffisante pour éviter la tension de la corde quand l'arbalétrier se levait.



Arbalète de siège, que l'on fixait sur des chevalets ou sur des chars. Ce genre exigeait le service de plusieurs hommes.



En 1199 Richard Coeur de Lion mourut devant Chalus en Limousin d'une blessure au bras causée par une flèche tirée par un arbalétrier.

vers l'une des extrémités duquel se trouvait fixé le milieu de l'arc, et d'une corde de boyau qui servait à tendre l'arc. Il y avait donc là un très grand progrès sur l'arc primitif.

Le fût était creusé pour recevoir le projectile et muni, vers son milieu, d'une *noix* d'acier destinée à recevoir la corde tendue. Un ressort de détente faisait tourner la noix, et alors la corde, en vertu de son élasticité, et surtout de celle de l'arc, imprimait au projectile une impulsion si forte qu'il brisait, à grandes distances, les hauberts et les casques d'acier.

On tendait l'arc tantôt avec la main, tantôt au moyen d'une roue. Il y avait aussi une sorte d'arbalète de siège (fig. 5), qu'on établissait sur les murs à *poste fixe*. Celle-ci était une machine assez puissante: il fallait plusieurs hommes pour la servir, et on la tendait avec une poulie. Les projectiles qu'on lançait avec l'arbalète étaient ordinairement des dards gros et courts qu'on appelait *carreaux*, *carrelets* ou *matras*.

L'arbalète à *crochet* tirait son nom d'un crochet qui pendait au poignet de l'arbalétrier et lui permettait de tendre la corde jusqu'au moment où il l'avait fixée dans l'encoche du fût. L'arbalète à *martinet* était composée de deux éléments: un système de roue dentée avec un crochet et une roue d'engrenage séparée de l'arbalète proprement dite, et constituant un instrument à part, qu'on appliquait à l'arbalète au moyen d'un anneau de corde et fixait à l'une ou l'autre extrémité du fût. Grâce au martinet il était possible d'exercer, sans beaucoup de fatigue, une forte traction sur la corde.

Quelquefois les projectiles lancés par les arbalétriers étaient enduits de substances bitumineuses. On y mettait le feu avant de les lancer.

Nous rappellerons une dérivation plus complexe et plus raffinée de l'arbalète: il s'agit de l'*arbalète-pistolet*, à triple usage, car on pouvait l'employer pour décocher des flèches, pour lancer du feu, et pour combattre à l'arme blanche (elle était munie d'un fer de lance).

Dans le Musée d'armurerie annexé à l'Arsenal de Venise, est exposé un spécimen d'arbalète-pistolet.

Pour les curieux de l'histoire de Paris, nous dirons encore que les arbalétriers de la bonne ville formaient une confrérie qui était composée d'un *roi*, d'un *connétable* et de *maîtres*. Le lieu de leurs réunions était situé Rue St-Denis. Ils jouissaient de différents privilèges: ils étaient exempts de payer le *quatrième de vin*, les impositions et *aides mises pour la guerre*, les *tailles*, *subsides*, *gabelles*, *guet* et *arrière-guet*, excepté ce qui se levait pour les réparations et fortifications de la ville, pour l'arrière ban et pour la rançon du Roi. Le capitaine avait cinq sous par jour et chaque arbalétrier trois sous. Il leur était défendu de jouer de l'argent au jeu de l'arbalète, mais pouvaient jouer du vin, pourvu que le perdant en fût quitte pour une pinte le matin et une l'après midi.

\*\*\*

ENCYCLOPÉDIE EN COULEURS

# tout connaître



ARTS

SCIENCES

HISTOIRE

DÉCOUVERTES

LÉGENDES

DOCUMENTS

INSTRUCTIFS



**VOL. V**

TOUT CONNAITRE  
Encyclopédie en couleurs

VITA MERAVIGLIOSA - Milan, Via Cerva 11, Editeur

Tous droits réservés

BELGIQUE - GRAND DUCHÉ - CONGO BELGE

Exclusivité A. B. G. E. - Bruxelles